~~1755~~ n:° 10.

Observation

Sur la guerison d'une fracture fort ancienne.

Le 16 Mars 1754 le nommé Gaston Dubois, agé de 31 an, domestique chez un laboureur de la paroisse de Garancieres près Dourdan, tomba le bras droit sous la roue de la voiture qu'il conduisoit. L'humerus fut fracturé dans sa partie moyenne. La reduction ne fut point faite, ou le fut mal; et la fracture ne fut maintenue reduite ni par un bandage convenable, ni par le secours de l'Echarpe. —

Le 25 mai suivant, c'est-a-dire 70 jours après que l'accident lui ~~est~~ fut arrivé, le malade eut recours à moi. Voici en quel état je trouvai son bras. — Les doigts, la main, l'avant-bras et la partie inferieure du bras étoient gonflés; la partie superieure etoit un peu moins grosse que dans l'état naturel: Le poids de cette extremité abaissoit le moignon de l'Epaule: le malade étoit contraint de soutenir avec la main gauche son avant-bras droit, sinon le bras pendoit le long du tronc: Lorsque je portois l'avantbras en arriere le bout inferieur de l'humerus formoit une

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

éminence a la partie anterieure, et vice versâ;
Si je faisois faire les mesmes mouvements sur l'un des côtés, l'eminence paroissoit à l'opposite, &c —
Le malade ne se plaignoit d'aucune douleur: d'où je concluois que le suc osseux, en s'epanchant et en se durcissant, avoit rendu les bouts de l'os lisses et polis; et que par consequent il n'y avoit plus de guerison à esperer. Cependant je fis la reduction, et tout ce que l'art prescrit en semblable cas. —

Le 3 juin je ne trouvai encore aucune disposition à la reunion. le 15 du mesme mois je remarquai un peu d'adherence: le 28 le cal me parut se former parfaitement. Le 14 juillet le malade fit le signe de la croix avec son bras; Enfin le 28 du mesme mois je reconnus que le cal étoit autant solide qu'il le pouvoit être, et sans difformité apparente; le malade fit faire à son bras tous ses mouvemens.

Le 25 Septembre de la mesme année, s'étant de nouveau fracturé le bras au mesme endroit en tombant de cheval, je lui en fis le mesme jour la reduction. Le 6 octobre je remarquai une legere

adherence : le 28 le malade etoit en etat de porter sur sa teste son bras degagé de l'appareil. Le 7 decembre je visitai le bras, qui me parut en bon état, et l'ayant mesuré, je le trouvai aussi long que l'autre.

Depuis la premiere guérison jusqu'au second accident, le malade s'etoit servi de son bras pour battre en grange et pour labourer. Aujourd'hui il en est aussi libre que jamais.

---

a Etampes le 26 Mars 1755.

Buttet Maitre en chirurgie

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE